

AVIS ET COMMUNICATIONS
EXAMEN DU CARBURANT LIQUIDE
DE GARDIENS DE LA PAIX

Un examen pour l'emploi de Gardiens de la Paix aura lieu le 24 juin 1942 à Lille.

A titre indicatif, le traitement mensuel net de Gardien de la Paix de 4e classe qui prend effet à compter du 1er juillet 1942 est de 1.944 fr.

JURY DES ETUDES MUSICALES DU NORD
Voici les résultats des auditions-normales de piano qui se sont déroulées le lundi 22 juin, 7 rue de l'Épiscopi-

Idemontaire, deuxième division. - Ire distinction: Roger Cattane (Mme Courtin-Tilly).

Idemontaire, troisième division. - Ire distinction: Marie-Danielle Gras (Mme Lesage).

Idemontaire, quatrième division. - Ire distinction: Thérèse Lesage (Mme Lesage).

Idemontaire, cinquième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, sixième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, septième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, huitième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, neuvième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, dixième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, onzième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, douzième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, treizième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, quatorzième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, quinzième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, seizième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, dix-septième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, dix-huitième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, dix-neuvième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingtième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-et-unième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-deuxième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-troisième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-quatrième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-cinquième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-sixième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

Idemontaire, vingt-septième division. - Ire distinction: Marie-Claire Copin (Mme Lesage).

DEMANDES DE CARBURANT AUTO
Les propriétaires de moteurs fixes et engins non agricoles devront à l'avenir adresser leur demande de carburant à l'organisme chargé de la distribution.

A l'inspection des services de l'assistance
Par arrêté du 21 mai 1942, Mlle Thérèse, inspectrice adjointe des services de l'assistance du Nord, est affectée dans le département de l'Oise.

CONTRE LES IRREGULARITES ET TROUBLES SANGUINS
FEMOSYL
Le remède de la femme
LA DITELE 1230

L'arrachage des pommes de terre primaires dans la région du Nord
A la date du 23 juin courant, M. le Préfet de la Région de Lille a pris l'arrêté ci-après dont les dispositions ont été publiées dans les journaux du Nord et du Pas-de-Calais.

VENTE LIBRE DES VINS D'APPELLATION CONTROLEE
La Préfecture régionale communale de Lille a été agréée pour la vente libre des vins d'appellation contrôlée.

COMMUNE DE STEENWERCK
1. - Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

LES EMBALLAGES DES CONFITURES
A la suite de l'arrêté ministériel du 9 juin 1942, la consignation de la récupération des emballages utilisés pour les confitures et marmelades, compotes et fruits au sirop sont régies, conformément aux dispositions suivantes:

Recrutement d'avoués près les tribunaux tunisiens du 24 Juin 1942
Un concours vient d'être ouvert pour le recrutement de neuf avoués près les tribunaux de première instance de Tunis (3), Sousse (2), Bizerte (2), Blax (1), Tunisie.

LOTIERIE NATIONALE T. S. F.
VENORENOI 23 JUIN
Rede-Juillet à 7 h. 6 h. 9 h. 13 h. 14 h. 15 h. 20 h. 22 h. 24 h.

NERVOPILES
Le fortifiant du système nerveux agissant sur le cerveau, les nerfs, les glandes, les muscles, les organes, les sens, les émotions, les idées, les sentiments, les actions.

GALERIES REGIONALES DU NORD
Assemblée Extraordinaire de la Société des GALERIES REGIONALES DU NORD

COMMUNE DE STEENWERCK
1. - Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

COMMUNE DE NIEPPE
1. - 78 ares 90 de terre à labour, au lieu dit de la Hallebonne, cadastré Section C, n° 100.

BOURSE DE PARIS
(Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.)
Paris, le 23 Juin 1942.

BOURSE DE LILLE
du 24 Juin 1942
Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

ENCORE DE LA PUBLICITE POUR LES ALLUME-FEU « BELMÈRE » ?
Dn nous dit souvent: « Pourquoi faites-vous encore de la publicité? »

« BLAKETTES »
Epiciers, Droguistes, Comptoirs prenez vos précautions

Ets Victor BELMÈRE, Croix (Nord) Tél. Roubaix 216.19

BEAU MOBILIER
Beau secrétaire marqueté Louis XVI - Belle cheminée sculptée marquetée Louis XV.

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS
Terrain excessivement intéressant à vendre par Gérard Immenbes J. PONS et C°

SEPARATION DE CORPS
D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de Première instance de Cambrai.

PROPRIETES BOURGEOISES
Construit, meublée, état impeccable. Vestibule, cuisine, office, salle à manger, salon, W.C., 4 chambres, cab. toil., grenier, cave, 2 WC, 2 chaudières, dépendances, 2 voitures, potager, bûcher, arbr. 3.500 m2. Occasion à enlever: 245.000 francs.

DEMANDES D'EMPLOIS
JEUNE FILLE, 21 ans, très sérieuse, aimant les enfants, cherche à faire un emploi de secrétaire ou de comptable.

OFFRES D'EMPLOIS
Embauchons d'urgence pour l'étranger OUVRIERS spécialisés dans la métallurgie, tourneurs, soudeurs autogènes et électrisiens.

BEAUX IMMEUBLES DE RAPPORT
MODERNES - TOUT CONFORT MAISONS BOURGEOISES fibres ou non SONT DEMANDÉS (soit) PAR :

LA CABANE DU BORD DE L'EAU
par Louis DERTHAL

LA CABANE DU BORD DE L'EAU
par Louis DERTHAL

LA CABANE DU BORD DE L'EAU
par Louis DERTHAL

LA CABANE DU BORD DE L'EAU
par Louis DERTHAL

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

MAISON DE RENTIER
Rue de l'Hospice: Une maison de rentier, élevée sur cave, comprenant 3 pièces au rez-de-chaussée, 2 chambres à l'étage, grenier, terrain cadastré Section E, n° 249.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Vendredi 23 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h. 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Samedi 24 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Dimanche 25 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Lundi 26 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Mardi 27 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Mercredi 28 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Jeudi 29 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Vendredi 30 Juin 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Samedi 1er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Dimanche 2er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Lundi 3er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Mardi 4er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Mercredi 5er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Jeudi 6er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Vendredi 7er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.

ECHOS et CARNET
CALENDRIER. - Samedi 8er Juillet 1942. - Soleil; Lever à 5 h 50. - Coucher à 21 h 30.